



Bulletin Municipal Grainville sur Ry

Janvier 2021



Le Mot du Maire

Je me permets de vous souhaiter, au nom de l'équipe municipale et moi-même, une meilleure année que 2020, surtout une excellente santé.

Je tiens aussi à vous remercier pour votre confiance pour nous avoir confié la gestion de notre commune.

Ce bulletin, élaboré par la commission d'animation après 9 mois d'activité, vous informe sur nos premières réalisations ainsi que quelques informations et renseignements. Nous allons mettre tout en œuvre pour étudier et réaliser les engagements pris pendant la campagne électorale.

Nous serons particulièrement attentifs à votre bien-être pendant cette période difficile.

Je renouvelle nos vœux pour 2021 en espérant que la situation s'améliore rapidement pour que notre village retrouve sa sérénité et la joie qui le caractérise.

Bien chaleureusement,
Jean-Pierre BERTRAND



Marie-line CAUCHOIS
Adjointe



Jean-Pierre BERTRAND
Maire



Vincent BOY
Adjoint



Denise BOUST



Françoise LEVASSEUR



Magalie PERTUZON



Catherine VERLEYE



Adrien DAUFRESNE



Joël FOULONGNE



Philippe MAHIEUX



Patrice PRÉVOST

GRAINVILLE SUR RY ENSEMBLE

Contacts Mairie :

275 rue du Bois Aubry 76116 Grainville sur Ry

Téléphone : 02 35 23 54 53

Mail : mairiegrainvillesurry@wanadoo.fr

Horaires Mairie :

Lundi, Mardi et Jeudi : 14h00-18h00

Permanences élus :

Lundi et Jeudi : 16h00-18h00

SITE INTERNET DE GRAINVILLE SUR RY

Retrouvez toute l'actualité municipale sur <http://www.grainvillesurry.fr/>

Vous êtes de plus en plus nombreux à suivre l'actualité de la commune sur notre site internet et nous vous en remercions. Cela nous encourage à poursuivre le travail entamé pour l'améliorer.

Nous espérons que vous appréciez notre réactivité dans la mise à jour du site, les nouvelles rubriques qui ont été créées, les photos qui enrichissent les articles.... Et..... chut !!...peut-être que nous pourrions avoir une nouvelle présentation plus conviviale pour 2021/2022 ?

Vous vous posez une question concernant notre commune, ayez le réflexe <http://www.grainvillesurry.fr/> et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour l'améliorer.

<http://www.grainvillesurry.fr/> est aussi sur votre téléphone portable. Vous avez 2 options de consultation : soit la version mobile simplifiée avec uniquement les actualités et les infos pratiques, soit le site officiel avec toutes les rubriques.

Nous avons conscience que tout le monde ne peut pas suivre l'actualité de la commune sur le site internet, soyez rassurés, nous diffuserons toujours des notes d'information papier dans vos boîtes à lettres. 😊

Brèves communales

Le père Noël est passé

Bonne nouvelle pour les enfants de la commune, les cartes cadeaux de Noël ont été distribuées. Cette année l'offre s'étend à tous les enfants de moins de 11 ans de Grainville sur Ry, même s'ils ne sont pas scolarisés dans le RPI.

Oyé, Oyé : nouveaux panneaux d'affichage

Afin de faciliter la diffusion des informations, 2 nouveaux panneaux d'affichage ont été installés ; l'un à la Butte et l'autre à Flamanville.

Suivi de vos demandes

Parfois, au détour d'une balade, vous n'hésitez pas à interpeller un conseiller municipal pour lui exprimer une demande ou lui poser des questions. Favoriser le contact direct, c'est parfois plus simple que d'aller à une permanence de la mairie : quand aurons-nous la fibre ? Est-il possible de nettoyer le monument aux morts ? Pourrait-on avoir un point d'eau dans le cimetière ?.....et bien d'autres encore.

Sachez que toutes vos demandes / questions sont remontées au Maire et au Conseil Municipal qui en étudie la faisabilité et le coût financier. La mise en œuvre peut donc parfois prendre du temps.

Urbanisme - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Suite à l'enquête publique, le PLUi est en cours d'approbation par la Communauté de Communes Inter Caux Vexin.

Fibre optique

Cette année particulière a eu des répercussions sur l'installation de la fibre optique, cependant la fin des travaux est prévue vers le troisième trimestre. S'en suivra une période de 3 mois de mise en concurrence organisée par SFR, le délégataire principal.

À la suite de cette période moratoire vers le quatrième trimestre nous pourrons faire notre demande de raccordement auprès de l'opérateur de notre choix.



Premiers projets qui devraient être lancés en 2021 sur notre Commune :

La Covid 19 n'a pas découragé votre équipe municipale qui s'investit déjà sur de nouveaux projets :

- Le démarrage de la mise aux normes de la commune au niveau des bornes à incendie
- L'aménagement d'une nouvelle salle des mariages au rez-de-chaussée de la mairie

État civil 2020



Naissances – Bienvenue à :

- Adriel FAURE 16 mars 2020
- Clara HANNIER 22 avril 2020
- Anaëlle JEANNE 08 octobre 2020



Félicitations aux Mariés :

- Cindy VAN RAEMDONCK et Joshua ROBERT 19 février 2020
- Aurélie VERLEYE et Julien FRERE 25 juillet 2020
- Pauline MARCHAND et Julien NEHOU 02 septembre 2020



Décès – Sincères condoléances à la famille de :

- Germain CARON 15 janvier 2020

Cérémonies - Animations 2020

Fête du centre village

Cette année, la fête du centre village a eu lieu le dimanche 6 septembre pour un moment convivial. Nous étions nombreux malgré le protocole sanitaire, heureux de nous retrouver. Cette année nous en profiterons pour inaugurer officiellement le nom de notre joli parc paysagé suite aux différentes propositions de chacun.



Cérémonie du 11 novembre 2020 : une cérémonie pas comme les autres !!

Et pourtant, tout était prévu : un temps gris et froid, limite pluvieux, une belle gerbe de fleurs, un Maire et ses adjoints avec leurs nouvelles banderoles..... mais... notre virus COVID 19 s'est invité lui-aussi sur toute la France et a empêché les Anciens Combattants, les enfants, les Elus et ...les musiciens, d'être présents.

La cérémonie s'est donc déroulée masquée, sans public, avec uniquement les membres du Conseil Municipal pour célébrer le 102ème anniversaire de l'Armistice de 1918 mais aussi le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu, décidée en 1920 à l'initiative du parlement et rendre ainsi hommage à tous les morts pour la France. Nous étions tous très fiers d'avoir pu maintenir cette manifestation.



Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Suppression du C.C.A.S. et création d'une commission sociale consultative

Les communes de moins de 1500 habitants n'ont plus l'obligation de disposer d'un C.C.A.S. Sachant que le C.C.A.S. n'effectue que très peu d'opérations comptables, cette mesure permet de supprimer des obligations annuelles inutiles (adoption d'un budget distinct, reddition des comptes, ...).

Le Conseil Municipal a décidé de dissoudre le C.C.A.S. au 31 décembre 2020.

A compter du 1er janvier 2021, la compétence sociale sera exercée par la commune via une commission sociale consultative, présidée par Monsieur le Maire. Cette commission a pour principale mission d'aider et conseiller les personnes en difficulté. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour toute demande.

Les aides sont accordées sous condition de ressources après examen du dossier par la commission sociale consultative.

Covid 19

Cette année 2020 aura été très éprouvante pour tous. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter la mairie qui, dans le respect de l'anonymat, peut apporter une aide financière ponctuelle.

Réseau d'entraide

En cas de nouveau confinement, la mairie réactivera son réseau de vigilance et d'aide aux personnes de plus de 70 ans ou fragiles.

Colis de Noël

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune a eu le plaisir d'offrir aux personnes de plus de 70 ans un colis de Noël, ces plateaux garnis ont été distribués par les membres du CCAS.



Associations

Club de l'Amitié de Grainville sur Ry

Comme vous le savez nous n'avons pas le droit de nous réunir pour l'instant, mais nous espérons bien reprendre nos réunions tous les 15 jours le mercredi après-midi dans la cantine scolaire à partir de 14h00.

Toutes les activités prévues ont été annulées, mais nous comptons bien les faire en 2021.

- La journée de la Forme en Juin
- Un séjour au Puy du Fou en juillet
- La journée des retraités en octobre
- Spectacle à Neufchâtel en novembre
- Notre repas de Noël

La cotisation annuelle est de 20 €. Venez nous rejoindre pour un après-midi de détente et convivial.

Présidente : Jacqueline DELÊTRE 02.35.23.50.71

Association Sportive et Culturelle de Ry, St Denis le Thiboult et Grainville sur Ry (ASCRDG)

Nos activités ont été suspendues à deux reprises cette année ; le rallye pédestre de l'ascension et le report du grand festival des arts des prés prévu le 03 octobre 2020, il sera reprogrammé à Grainville sur Ry courant 2021.

Nos activités reprendront suivant le planning dès que ce sera possible.

En attendant, pour ne pas perdre contact et garder le lien associatif, nous échangeons par vidéos conférences, messages ou mails au sein de chaque atelier.

Ecole primaire

Remise des Prix –2020

Le 2 juillet 2020 s'est tenue la traditionnelle remise des prix aux élèves de l'école de Grainville sur Ry. Un moment privilégié, empreint de bonne humeur avant les départs en vacances, où les élèves se sont vus récompensés de leurs efforts tout au long de cette année difficile pour eux. Les prix ont été remis en présence de M. Bertrand, maire de Grainville sur Ry, entouré de ses adjoints Mme Cauchois et M. Boy, ainsi que de M. Hoguet, Président du SIVOM et maire de Ry accompagné de Mme Petit son adjointe.

Ce petit moment convivial s'est terminé par un petit goûter offert par le SIVOM de Ry



Formalités administratives

Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Le recensement des jeunes filles et garçons doit se faire dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Ils doivent faire la démarche en se présentant à la mairie avec leur carte d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile. Une attestation unique de recensement sera délivrée, elle est nécessaire pour le permis de conduire, les examens etc...

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Informations utiles

Report du recensement de la population

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel de reporter l'enquête annuelle de recensement qui devait avoir lieu sur notre commune en 2021 à 2022.

Assistants maternelles agréées de Grainville sur Ry – Mise à jour du 02/01/2020

- Madame AMBROISE Babita	601 rue du 19 Mars 1962	Tél. : 02 35 02 14 12
- Madame DELANSAY Claire	539 rue de l'Eglise	Tél. : 02 35 23 62 51
- Madame DUMOUCHEL Isabelle	556 rue de l'Eglise	Tél. : 02 35 02 11 14
- Madame PICART Lydie	61 rue du 19 Mars 1962	Tél. : 02 35 60 63 18 - 06.30.68.41.63

Environnement

Incendie LUBRIZOL – Résultats des prélèvements effectués sur notre commune

L'objectif premier de l'étude qui a été menée est d'apporter une réponse sur l'exposition des publics aux pollutions mises en évidence, qu'elles soient liées à l'incendie du 26 septembre 2019 ou qu'elles relèvent de pollutions historiques, dans un large périmètre de 111 communes réparties de Rouen jusqu'aux communes limitrophes de l'Oise et de la Somme.

Des prélèvements de sols, de fruits / légumes non lavés, non épluchés et d'herbe ont été réalisés chez les particuliers ou dans le domaine public de ces 111 communes dont celle de Grainville sur Ry (3 prélèvements de sols et 1 prélèvement de pommes). Les résultats indiquent que la qualité des sols à Grainville sur Ry est compatible avec leur usage et que celle des pommes est compatible avec leur consommation. L'Agence régionale de santé recommande également de laver les fruits et légumes avant de les consommer et de se laver les mains après avoir jardiné ou joué dans les potagers. L'ensemble des pollutions modérées mises en évidence par ces résultats (plomb et benzo(a)pyrène dans les sols notamment) ne sont pas à relier à l'incendie du 26 septembre 2019. Plus d'infos sur :

<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/Incendie-Lubrizol-et-NL-Logistique-du-26-septembre-2019/Analyses-et-donnees/6.-Sols-vegetaux-et-productions-animales/Etat-des-milieux/Etat-des-milieux>

Règlementation

L'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 régleme les horaires d'utilisation des engins motorisés et matériels bruyants de bricolage et jardinage comme suit :

Jours ouvrables :	8h30 à 12h00 - 14h00 à 20h00
Samedi :	9h00 à 12h00 - 14h30 à 19h00
Dimanche et Fériés :	10h00 à 12h00

Brûlage à l'air libre

Selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et le Code de l'Environnement (annexe II de l'article R541-8) **le brûlage à l'air libre des déchets** (déchets verts et déchets ménagers) **est STRICTEMENT INTERDIT** : une amende de **450 €** est encourue en vertu des dispositions du code de la Santé Publique (article 7 du décret n° 2003-462).